

LA PAROLE PROVERBIALE

1. Parémiographie

Avant de parler du sujet qui nous rassemble, j'aimerais vous faire une proposition, c'est de nous mettre d'accord sur une terminologie commune. Quel vocable convient le mieux pour désigner l'ensemble des formules consacrées par l'usage, qu'on appelle généralement « proverbes » ? Sans préjuger des résolutions finales de notre colloque, mais pour éviter les ambiguïtés, je réserverai le terme de parémie aux énoncés sentencieux pris globalement. Nos échanges et nos mises en commun permettront, je l'espère, de définir les notions avec plus de rigueur. Et le second résultat auquel peut prétendre la parémiologie c'est le classement systématique des données. Pour atteindre plus facilement ces objectifs, il m'a semblé utile de faire appel à l'ethnolinguistique, c'est-à-dire d'analyser le message sentencieux avec tous ses circonstants. La parémie s'intègre, en effet, dans le processus global de la communication, décrit par R. Jakobson¹. Un émetteur en contact avec un destinataire, lui adresse un message d'un type spécial, conventionnellement codé et qui se réfère à un contexte². L'analyse de ces facteurs voudrait faire ressortir la spécificité de la parémie en examinant des données objectives vécues.

Les exemples et les observations repris ici ont été récoltés au cœur du continent africain, au Burundi, pays de civilisation orale. L'expérience journalière du terrain permet d'affirmer que la parole proverbiale constitue un mode spécifique de communication, dont les particularités sont plus manifestes dans une culture de l'oralité que dans une société scripturaire telle que la nôtre. D'où l'intérêt d'un dépaysement. Une analyse contrastive

et comparative du message typiquement oral révèle à la fois l'importance, l'influence et la stabilité de ce genre d'énoncés. Ce phénomène antérieur à l'écriture, vécu dans un climat sentencieux, intéresse la parémiographie, dont le but doit être de décrire la réalité dans toutes ses dimensions.

La parémie peut également être mise en chiffres. Je me bornerai à une esquisse de parémiométrie, fondée sur deux échantillons de parémies : cent proverbes français repris au Littré et au Larousse, comparés à cent formules extraites d'un corpus de quatre mille énoncés sentencieux provenant du Burundi³.

1-1. *L'émetteur*

L'émetteur de la parémie est normalement un adulte, qui recourt à une citation héritée de la tradition pour illustrer son discours. Il met rituellement sa citation en évidence par deux procédés, conjoints ou indépendants : une tonalité abaissée, un identificateur formel du type : « comme dit le proverbe »⁴. Ce double décalage, en instaurant une rupture contextuelle, attire l'attention du destinataire. J'ajoute que la parémie placée à bon escient confère à celui qui la cite le prestige réservé au savoir et à la sagesse. Rappelons que la prise de parole est, en quelque sorte, une prise de pouvoir. En outre, l'usage judicieux des parémies rend possible une influence sociale permanente. Voilà des aspects parémiologiques totalement gommés dans une civilisation urbaine et scripturaire.

2. La parémie

La parémie se définit comme sentence lapidaire normative. La nature orale de la parémie est confirmée par sa morphologie et sa fonction essentielle au sein des sociétés traditionnelles. On tentera ici de montrer la pertinence des critères constitutifs de toute parémie : la morphologie rythmique, la structure analogique et le statut normatif.

2-1. *Structure rythmique*

Le rythme se définit comme le retour périodique d'éléments marqués. Les descripteurs ont souligné la symétrie qui fonde la structure rythmique des messages sentencieux. Il n'est donc pas nécessaire de revenir sur ce point. Par contre, le rôle et la fonction du rythme méritent d'être

distingués, parce qu'ils révèlent certains aspects caractéristiques de l'oralisme, c'est-à-dire les cultures orales, où l'individu se sert uniquement de la parole pour communiquer. La permanence du message oral étant toujours précaire, il faut assurer à la fois sa stabilité et sa transmission, pour lutter contre l'entropie⁵.

La recherche de procédés prosodiques manifeste dans l'énoncé sentencieux le désir de se distinguer du langage courant ; tel est le rôle de la structure rythmique. Sa fonction est double : mnémonique et incantatoire. Un énoncé bien frappé s'imprime aisément dans la mémoire et crée le besoin de se faire répéter. Seules les parémies d'excellente facture ont une stabilité qui leur permet de passer à travers le temps. Pour assurer le rythme on ira jusqu'à créer des lexèmes : « Fille fenêtrière, ou sa variante, fille trottière, rarement ménagère ». Phénomène purement oral, l'incantation est caractérisée par la répétition pour produire un effet. Dans la parémie, l'agencement des mots est non seulement un appel à l'automatisme verbal et auditif, mais une forme d'incantation scandée en vue d'assurer l'efficacité du message. Toute parémie est du « déjà-dit », où, selon Greimas, l'harmonie de la forme suggère l'équilibre recherché par la société.

Le critère du rythme, présent par définition dans toute forme poétique, appartient à l'essence de la parémie⁶ et il confirme la dynamique de la répétition cyclique imitative caractéristique de l'oralité. Il est effacé par la traduction. Dans la langue du Burundi, 52% des parémies sont symétriquement marquées, contre 62% en français.

2-2. Structure analogique

Le contenu du message sentencieux est empirique. La parémie n'innove pas, elle énonce du « déjà-vu ». Sous une forme concise et figée, elle se contente de répéter l'acquis traditionnel. Son rôle consiste à illustrer le discours, par un fait d'expérience, une évidence ou une vérité de bon sens. Sa fonction est d'exciter la sagacité du destinataire en s'adressant à son imagination : le contenu manifeste est implicitement mis en parallèle avec un contexte situationnel analogue, dont l'auditeur est censé tirer la leçon. Le proverbe qui dit : « Le zèbre ne se défait pas de ses zébrures » comporte sous une forme volontairement cryptique, une analogie condensée, une relation d'équivalence, dont les termes peuvent être mis en rapport :

$$\frac{A}{B} = \frac{C}{D} : \begin{array}{l} \text{les zébrures (A) sont au zèbre (B) comme les} \\ \text{défauts marquants (C) sont à l'homme (D).} \end{array}$$

Plus efficace et moins blessant qu'un blâme direct, le recours à un langage énigmatique et allusif facilite la tâche de qui a des choses désagréables à dire. Ce type de langage codé se trouve dans 66% des parémies rundi et en français dans 56%.

2-3. Statut normatif

Ce qui distingue totalement la parémie du langage quotidien, ce qui fait sa spécificité, c'est son caractère normatif. Les parémiologues sont unanimes pour dire que le « proverbe » est un argument d'autorité. Rares sont ceux qui mentionnent la norme. Et pourtant, c'est la norme qui fonde ce genre d'argument. Commun dénominateur des parémies, la norme se définit comme règle élémentaire, précepte, principe servant de loi. L'importance de la norme dans une civilisation orale risque d'échapper à ceux qui sont imprégnés de culture scripturaire. Sans normes, l'oralisme serait voué à l'anarchie. Dans toutes les sociétés, les hommes se sont toujours imposé des règles, si élémentaires qu'elles aient pu être. Même lorsque ces règles ne sont pas systématiquement organisées, tout groupement humain d'une certaine taille obéit, spontanément ou non, consciemment ou non, à des normes de comportement⁷. Il est frappant qu'un juriste français du XVI^e siècle, Antoine Loysel (1536-1617) ait compilé les règles, sentences et proverbes du droit coutumier non écrit de la France⁸. En Afrique, la coutume crée non seulement le droit, mais régenté toutes les activités, grâce aux formules sentencieuses. L'assentiment unanime du groupe fonde la légitimité de la norme et lui donne son caractère obligatoire. Son efficacité est assurée par des sanctions réprimant les infractions nuisibles à l'harmonie sociale. La censure collective réprouve, ridiculise, désavoue, ostracise l'individu réfractaire aux normes.

2-4. Le destinataire

On sait que dans les sociétés traditionnelles, la jeunesse reçoit une initiation, au cours de laquelle sont mémorisées des litanies de formules sentencieuses. Dans ces énoncés où sont cristallisées les expériences et les opinions du groupe, le jeune destinataire trouve à la fois des modèles de langage et de comportement. La correction du langage et la correction des mœurs vont ici de pair. La tradition se livre sous forme de prêt-à-penser, le plus souvent de manière inhibante et restrictive. Un exemple : « La tige, même si elle grandit, ne dépassera jamais l'épi ». Dans la langue du Burundi,

74% des parémies ont une polarité négative; en français, le chiffre est de 58%.

La norme, qui constitue la structure profonde des parémies, n'est jamais exprimée, mais discrètement évoquée. Elle se situe au niveau de l'implicite, du non-dit. On peut néanmoins la déceler, car la norme transparaît dans la forme. Ainsi, la norme directive s'exprime, entre autres, par des modes injonctifs, tandis que la norme indicative recourt généralement à l'indicatif. La norme se subdivise selon ses modalités d'expression. On aura donc un constat: « Les fourmis en voie d'extinction poussent toutes des ailes »; ou un avertissement: « Si tu parles trop, tu finiras par mentir »; ou une dénonciation satirique: « A vieille mule, frein doré »; un conseil sera toujours à polarité positive: « Vouloir, c'est pouvoir »; la préférentielle est fréquente: « Il vaut mieux aller au boulanger qu'au médecin »; la dissuasion est toujours négative: « N'épuise pas ta jeunesse sur ton champ »; les obligations sont nettement marquées: « Il faut battre le fer tant qu'il est chaud », tout comme les défenses: « N'éveillez pas le chat qui dort ».

Au niveau supérieur, les types de normes sont distinctifs selon leur domaine d'application: général, spécifique ou restreint. La norme générale (94% en rundi, 79% en français), s'applique à tous les individus et elle concerne les proverbes proprement dits, les maximes et les aphorismes. L'aphorisme suggère une norme indicative et la maxime une norme directive. Si la norme concerne des groupes précis, elle est dite spécifique. C'est le cas des adages juridiques, des slogans (qui évoquent une norme directive) et des dictons concernant le temps météorologique, la santé ou les plaisirs de la table. La norme restreinte permet de distinguer la locution proverbiale, l'apophtegme et la devise, dont les domaines d'application sont limités. Ainsi, la locution proverbiale concerne un individu, un fait particulier (et on peu la conjuguer). L'apophtegme, citation d'un signataire connu, n'exprime que sa pensée, non l'opinion commune. La devise, injonction réflexive exprimant un idéal, ne concerne qu'un individu, une famille, une nation.

2-5. L'effet proverbial

Nous avons vu qu'un émetteur met en évidence un message privilégié de par sa forme et son contenu pour obtenir un effet: l'adhésion du destinataire. Comment et pourquoi le destinataire acquiesce-t-il au message sentencieux? Ici encore, l'oralisme peut nous éclairer sur le fonctionnement des parémies. La parole, dans les sociétés traditionnelles africaines,

sert bien sûr à communiquer, mais surtout à communier avec autrui : par la parole les interlocuteurs participent à un état second ressenti en commun. Et tout concourt à entraîner l'adhésion du destinataire. La conjonction des traits fondamentaux provoque ce que j'appellerai l'effet proverbial.

Le rythme impressionne la mémoire, cherche à émouvoir la sensibilité, tandis que l'énigme est un appel au subconscient. Le langage sentencieux est intuitif et non discursif : la parémie suggère au lieu de discourir. Syllogisme muet, la parémie est une forme de maïeutique qui engendre l'intime conviction.

La validité des analyses est confirmée par les chiffres, où les écarts eux-mêmes sont constants et les fourchettes étroites (voir annexe III). La parémie exprime une constatation (35% en rundi, 29% en français) plus souvent qu'un conseil explicite ; elle avertit plus volontiers (18 et 16%) qu'elle ne tente de dissuader (8 et 4%), mais dans les deux cultures, on recourt volontiers au sarcasme (27 et 19%). La parémie est rarement contraignante et elle évite défenses explicites ou obligations.

Un slogan moderne éclaire ce mécanisme, cette stratégie oblique : « Le tabac t'abat, la nicotine te mine ». Formule chargée d'affectivité, cette astuce verbale au relief évident, émeut plus qu'elle n'informe, elle cherche à convaincre le destinataire. La traduction en clair : « Cesse de fumer » montre que dans la parémie, la fonction conative du langage⁹ est centrale. Bref, la finalité de la parémie peut se résumer comme suit : séduire pour subjuguier dans un but de régulation sociale, d'intégration harmonieuse et rassurante dans le groupe.

2-6. Le wellérisme

L'abus des énoncés sentencieux révélerait, selon les psychiatres, une personnalité obsessionnelle. J'ai connu des familles africaines qui, pour communiquer, recouraient électivement aux adages, proverbes, etc. Outre le désir manifeste d'étaler leur savoir, il y avait chez ces originaux, le souci permanent de s'appuyer sur l'autorité d'autrui.

Sancho Pança, comme Sam Weller d'ailleurs, le héros de Charles Dickens dans *Monsieur Pickwick*, souffraient tous deux d'une même démangeaison : citer des chapelets de phrases sentencieuses. Sam Weller a donné son nom aux wellérismes. Déjà attesté au III^e siècle avant notre ère, le wellérisme est la contestation parodique de la parémie¹⁰, dont il tourne en ridicule l'argument d'autorité. Le wellérisme comporte nécessairement trois séquences, citées *ne varietur* : le premier segment est toujours soit une

parémie, soit une pseudo-parémie ; le deuxième, introduit par la formule « comme disait un tel », attribue la citation à un « héros », un personnage historique ou légendaire, et le circonstant apporte la touche comique. « Je la guérirai avec de bonnes paroles, comme disait le pasteur en jetant la bible à la tête de sa femme ».

Les Anglo-saxons ont consacré bon nombre d'études à ce genre marginal ; par contre, peu d'africanistes s'y sont intéressés, bien que le wellérisme relève de la parémiographie.

3. Parémiologie

L'analyse descriptive sommairement développée ici a une utilité pratique et théorique. Bien que le tableau II ne montre pas le faisceau des traits complexes, il révèle néanmoins les écarts significatifs. Grâce à l'opposition distinctive entre les critères retenus, il est possible d'établir des séries corrélatives qui n'existent comme telles que par leur opposition. Dans son étude sur les jeux-partis, Cl. Buridant en a fait l'application et il a mis en relief le parti que l'on peut tirer de la méthode¹¹. Il distingue les traits d'identification, de spécification et de classification, qui ne doivent rien à l'extérieur et qui caractérisent le genre gnomique.

Les parémies révèlent un stade archaïque et intéressant du développement de la pensée, typique de l'oralisme. L'oralisme ignore les dénominations distinctives. En Afrique, comme autrefois dans l'Antiquité, toutes les « vérités éternelles », concises et figées, sont mises sur le même pied et portent le même nom. L'oralisme n'éprouve pas le besoin de définir, la langue dans les cultures traditionnelles étant un instrument d'action et non de réflexion. Le scripturaire, par contre, éprouve le souci poussé jusqu'à la manie, de classer, de décrire la multiplicité pour mieux l'ordonner. Nous disposons d'une terminologie plus riche (voir tableau IV), et aux dénominations différentes correspondent des réalités distinctes. Toutefois, l'usage, comme dans l'oralisme, confond proverbe, dicton, aphorisme, etc. Les lexicographes sont victimes de la même confusion, survivance de l'oralité. S'il faut en croire certains parémiologues, le « proverbe » serait rebelle à toute tentative de définition¹². Est-ce à cause de la complexité du phénomène que les experts déclarent forfait ? La difficulté n'est pas insurmontable dès lors que l'on dispose d'une grille d'analyse valable, avec la volonté d'aboutir. Toute parémie est nécessairement une sentence lapidaire normative, c'est-à-dire une unité complète de signification appartenant au genre gnomique, manifestant une solidarité interne

et ayant ses lois propres. A partir d'une stricte critériologie, définitions, typologie et classement logique deviennent possibles¹³ et constituent le champ propre de la parémiologie.

Si la parémie obéit à des lois, qui fondent la création et la rhétorique des énoncés gnomiques, si les mêmes phénomènes peuvent s'observer dans des langues et des cultures éloignées les unes des autres, on pourra à juste titre parler d'universaux parémiologiques.

Les lois du genre sentencieux se réduisent à trois : la loi de condensation symétrique, la loi d'association analogique et la loi de normalisation.

La loi de condensation symétrique concerne la structure morphologique du message sentencieux. Ses exigences portent sur le nombre réduit des éléments (minimum deux : « Noblesse oblige ») et le binarisme des traits prosodiques (phonétiques, tonologiques, lexicaux, grammaticaux) assurant le rythme d'une formulation stéréotypée. La concision et la symétrie donnent à l'énoncé son caractère lapidaire.

La loi d'association analogique ou loi de transposition, concerne le contenu sémantique textuel ou infra-textuel du message sentencieux. Le fait exprimé constitue une équation qui peut être mise en parallèle avec la situation du destinataire.

La loi de normalisation concerne le contenu extra-textuel ou sous-jacent du message. Ses exigences portent sur l'évocation d'une norme de caractère parénétique.

Que ces règles sont respectées dans le temps et l'espace, deux exemples semblent le confirmer. Un slogan écologique du XX^e siècle prétend : « Qui a de la fourrure sur le dos a du sang sur les mains ». Morphologie, transposition, norme sous-jacente, sont conformes aux lois, tout comme dans un proverbe sumérien du IV^e millénaire avant notre ère, attesté en écriture cunéiforme : « La chienne dans sa hâte a mis bas des chiots aveugles ». Par le plus grand des hasards, le même proverbe a cours aujourd'hui encore dans la civilisation orale du Burundi¹⁴. Je crois donc être objectif en parlant d'universaux parémiologiques (sans oublier néanmoins que, dans les sciences humaines, l'objectivité est faite d'une somme de subjectivités).

L'approche ethnolinguistique nous permet de prendre du recul et elle nous libère d'un ethnocentrisme inconscient, qui risque de ramener à l'unique scripturaire ce qui manifestement relève de l'oralité.

Le bilan ? Il tient en deux mots : la norme domine. Sans la norme, l'énoncé est vers blanc ou truisme et rien d'autre. C'est la norme qui donne sa force à la parémie et son armature à mon analyse. On cherche à convaincre, on vise à l'essentiel.

En somme, dans la parole proverbiale,

Quand on veut pondre de haut
On doit pondre solide

comme disait ma grand-mère.

F. Rodegem
Université Catholique de Louvain

NOTES

1. Jakobson, R., *Essai de linguistique générale*, Ed. de Minuit 1963.
2. N'entrent pas ici en ligne de compte ni la « proverbiale traînée de poudre », ni les formules atypiques du genre « ivre comme toute la Pologne », ni les pseudo-parémies, non consacrées par l'usage, telle que « Tout homme, pour son chien, est Napoléon ».
3. Rodegem, F., *Sagesse kirundi*, Musée Royal du Congo Belge, Tervuren, 1961.
4. Cf. Buridant, Cl., « Nature et fonction des proverbes dans les Jeux-partis », *Revue des Sciences humaines*, Lille, 1976-3, 163, pp. 398-400. Cf. aussi Cerquiglini, J. et B., même revue, p. 362.
5. En Afrique, les manifestations artistiques inspirées par les parémies ne sont pas aussi connues que le tableau consacré aux proverbes par Bruegel l'Ancien. Pour la sculpture, cf. Raymaekers, P., « Deux couvercles de pot bawoyo », in *Ngonge kongo*, Léopoldville, 1961, n° 10 (déc.), 32 p. Pour les moulages, cf. Paulme, D., « Poids et proverbes en Côte d'Ivoire et Côte de l'Or », *Le musée vivant*, 1948-12, n° 36-37, 33 p.
6. A la limite, dans l'aphorisme « La crainte est le commencement de la sagesse », le rythme est évoqué par défaut. L'absence de rythme caractérise les locutions proverbiales. Données à l'infinitif dans les dictionnaires, on les conjugue en citation. Alors que la parémie par définition est figée, seule la locution proverbiale ne l'est pas.
7. On a observé que les Wakanongo de Tanzanie, tout comme les Pygmées, ignorent l'usage du proverbe.
8. Loysel, A., *Institutes coutumières*, Manuel de plusieurs et diverses règles, sentences et proverbes, tant anciens que modernes du droit coutumier et plus ordinaire de la France, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par M. Dupin et E. Laboulaye, 2 vol., Ed. Durand, Paris, 1846.
9. Jakobson, R., *op. cit.*, p. 216.
10. Rodegem, F., « Une forme d'humour contestataire au Burundi: les wellérismes », *Cahiers d'Etudes Africaines*, Paris, 1975, XIV-3, pp. 521-542.
11. Buridant, Cl., *op. cit.*, pp. 377-418.
12. Taylor, A., « The Proverb », *Hatboro-Pennsylvania*, 1962, p. 3.
13. Permiakov, G.L., « Le plan logico-sémiotique des proverbes et des dictons — Contribution à une classification du genre », *Narody Azii i Afriki*, Moscou, 1967, n° 6, pp. 52 à 68. M. Kuusi (cf. *Proverbium* n° 15, 1970); n° 23, 1974 et *passim*) propose un index-type international sémantico-logique. On peut imaginer un système simplement logique intégré dans cet index-type et fondé sur la norme, en fonction des besoins humains. Voir *infra* Annexe III.
14. Rodegem, F., *op. cit.*, p. 111.

Annexe I

EXEMPLES DE PARÉMIES

PROVERBE

Le chat sauvage ne sait pas où il a pris une poule (rundi)
Chien de roi
Roi des chiens (français)

MAXIME

Qui va prudemment arrivera où il veut (rundi)
Qui ne risque rien n'a rien (français)

APHORISME

Nul n'est sans cesse heureux (rundi)
Tel père tel fils (français)

DICTON

La brousse où on a des imprécations ne conviendra pas comme pâturage (rundi)
Noël au balcon, Pâques au tison (français)

SLOGAN

Poisson de mer
Santé de fer (français)

ADAGE JURIDIQUE

Qui se met sur les rangs n'a reçu ni salaire ni nourriture (rundi)
En fait de biens, possession vaut titre (français)

LOCUTION PROVERBIALE

Arrose toutes tes boutures car tu ignores celle qui produira du fruit la première (rundi)
Crier famine sur un tas de blé (français)

APOPHTEGME

La critique est aisée, mais l'art est difficile (Destouches)

DEVISE

Le clan des Abongera augmente le sang sur un autre sang (rundi) Honni soit
qui mal y pense (français)

WELLÉRISME

Salut (Demoiselle) Je-ne-puis-plus, comme disait le barbon en croisant une jeune fille (rundi)

« La vertu au milieu » comme disait le Diable en se mettant entre deux prostituées (français)

Annexe II

LES TRAITS DISTINCTIFS DES FORMES CANONIQUES

Parémies	R	Sémantique		Norme					Rundi	Franç.
Dénomination		A	D	g	s	r	Dir.	Ind.	%	%
1. Proverbe	x	x		x			x	x	62	45
2. Maxime	x		x	x			x		13	14
3. Aphorisme	x		x	x				x	19	20
4. Dicton	x	x			x		x	x	1	8
5. Slogan	x		x		x		x	x	—	3
6. Adage juridique	x		x		x		x	x	1	4
7. Loc. proverbiale		x				x	x	x	3	3
8. Apophtegme	x					x	x	x	—	1
9. Devise	x		x			x	x	x	1	2
Wellérisme	—	—	—	—	—	—	—	—		
	forme	relation avec la réalité		domaine d'application					100	100

Légende

R : rythme
A : analogie de situation
D : caractère dénotatif

g : norme générale
s : norme spécifique
r : norme restreinte
Dir. : norme directive
Ind. : norme indicative

Annexe III

Répartition chiffrée des analyses	en rundi %	en français %
1. <i>Forme rythmique</i>		
Les énoncés binaires symétriques sont majoritaires :	52	62
2. <i>Modalités</i>		
Norme directive :		
avertissement (—)	18	16
dissuasion (—)	8	4
défense (—)	—	4
conseil (+)	8	11
préférentielle (+)	—	1
obligation (+/—)	—	12
Norme indicative :		
constatation (+/—)	35	29
dénonciation satirique (—)	27	19
comparative (+)	4	4
3. <i>La polarité négative est majoritaire :</i>	74	58
4. <i>Thématique :</i>		
Besoin de domination (Force)	11	5
Besoin de socialisation (Justice)	30	19
Besoin de sécurisation (Prudence)	12	11
Besoin de possession (Tempérance)	33	51
Relations avec l'invisible (Destin)	14	14

Annexe IV

TAXONS PARÉMIOLOGIQUES

mašal (hébreu)	± 3000 AC	<i>parole</i> , parabole, mythe
sebayat (égypt. anc.)	± 2000 AC	<i>enseignement</i>
gnômê (grec anc.)		<i>pensée</i> , opinion, sentence
paroemia (grec)		<i>instruction</i>
proverbium (latin)		parole mise en avant
reprouvier		reproche, <i>leçon</i>
respit		souffle, discours
précepte	1 119	<i>commandement</i>
dit	1 130	mot, parole mémorable
proverbe	1 180	<i>parole mémorable</i>
sentence (a)	1 190	<i>décision</i> du juge
sentencieux	1 200	dogmatique
aphorisme	1 270	énoncé, <i>définition</i>
maxime	1 338	<i>règle de conduite</i>
brocard	1 464	
dicton	1 477	sentence <i>proverbiale</i>
locution proverbiale	1 487	
sentence (b)	1 509	opinion, <i>précepte</i> de morale
adage juridique	1 529	
apophtegme	1 529	<i>pensée</i> , sentence
axiome	1 547	croissance, <i>principe</i>
principe	1 600	<i>proposition</i> fondamentale
devise	1 668	formule <i>distinctive</i>
parémie	1 842	énoncé sentencieux
slogan (du gaélique sluagh- ghairm, cri de guerre)	1 900	<i>brève formule</i>
wellérisme (Sam Weller, Dickens)	1 900	forme parodique

Sources : Larousse, 1980 – Lexis, 1975 – Clédat L. (s.d.), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Hachette, Paris.